



ESPACE

Un contrat de près de 29 millions de francs pour SpectraTime

SpectraTime, une société du groupe français Orolia notamment basé à Neuchâtel, a annoncé avoir été retenue pour fournir les horloges atomiques qui équiperont les 14 premiers satellites opérationnels du système européen de navigation par satellites Galileo (photo). Ce contrat est estimé à 20 millions d'euros (environ 29 millions de francs suisses). Les différentes horloges seront livrées au cours des deux à trois prochaines années. /comm

HORLOGERIE

Frontaliers objets d'une étude historique neuchâteloise

L'industrie horlogère suisse a fait appel aux travailleurs frontaliers à partir des années 1960. Un universitaire neuchâtelois publie une étude sur le cas de Tissot sur une période de 20 ans, allant jusqu'à 1980. La situation est difficilement comparable à celle vécue aujourd'hui. Interview.

DANIEL DROZ

«Les frontaliers, s'ils sont très sensibles à la conjoncture, ne s'inscrivent pas uniquement dans le segment inférieur du marché du travail, ceci grâce à leurs qualifications». C'est une des nombreuses conclusions à laquelle le chercheur Francesco Garufo est parvenu dans une étude consacrée au travail frontalier dans l'horlogerie entre 1960 et 1980. Il s'appuie sur le cas de l'entreprise Tissot du Locle, qui lui a ouvert ses archives (voir encadré). A l'époque, les travailleurs frontaliers qualifiés ont mieux résisté à la grande crise des années 1970 que leurs concitoyens non qualifiés.

Francesco Garufo, peut-on comparer la situation actuelle à celle d'avant la grande crise horlogère des années 1970?

Personnellement, je ne pense pas. Tout d'abord parce que la structure de l'horlogerie a radicalement changé. Aujourd'hui, quelques grands groupes contrôlent l'essentiel de la production horlogère, qui a donc été considérablement concentrée par rapport à la si-



FRONTALIERS L'étude de Francesco Garufo est difficilement transposable dans la période actuelle. Les données chiffrées manquent et la structure de l'industrie horlogère a changé. (ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER)

tuation antérieure à la crise du milieu des années 1970, où la branche était extrêmement fragmentée. Cela donne tout d'abord une assise financière importante aux principaux producteurs horlogers, ainsi que la possibilité de contrôler beaucoup mieux l'ensemble de leur production et de la commercialisation de leurs produits (distribution, marketing, etc.).

Ensuite parce que le positionnement par rapport au marché mondial a été redéfini: il ne s'agit plus forcément de vendre dans tous les segments, mais de viser clairement une certaine clientèle pour chaque marque. De plus, le travail ef-

fectué sur le «swiss made» garantit aussi l'image de marque de l'horlogerie suisse, qui me semble par conséquent beaucoup plus solide qu'à la veille de la crise horlogère.

Toutefois, il est évident que la crise économique actuelle pèse tout de même sur l'horlogerie, comme sur toutes les branches économiques, et que certains en feront probablement les frais. Mais il est difficile actuellement de disposer d'informations précises sur la situation des entreprises. Il serait, par exemple, intéressant d'en savoir plus sur l'état des commandes et des finances des sous-traitants, mais aussi des marques peut-être plus

fragiles car moins prestigieuses. Mais ce ne sont là que des suppositions et des interrogations.

L'accord de libre circulation des personnes a-t-il changé la donne?

Oui, dans la mesure où les frontaliers français ne devraient plus subir de discriminations par rapport à leurs collègues suisses. Mais je crois qu'il faudra encore un peu de temps pour mesurer précisément les conséquences de la crise en termes de main-d'œuvre, afin de savoir si les difficultés sur le marché du travail ont été plus fortement ressenties, ou non, par les frontaliers.

«La structure de l'horlogerie a radicalement changé. Aujourd'hui, quelques grands groupes contrôlent l'essentiel de la production»

Francesco Garufo

CONSTRUCTION

Zuttion achète Dentan Frères

L'entreprise de construction Zuttion, basée à Neuchâtel, est le nouveau propriétaire de Dentan Frères, dont le siège se trouve à Lausanne. Les deux entreprises de construction réunies emploient quelque 220 personnes, 120 pour la Vaudoise, 100 pour la Neuchâteloise. Le montant de la transaction n'a pas été dévoilé.

«Je vais rester trois ans pour accompagner Monsieur Zuttion afin que la transition se passe de la meilleure des manières. Ensuite, je prendrai ma retraite», explique Pierre Dentan, à la tête de l'entreprise familiale vaudoise, fondée en 1908. «Je n'ai pas de successeur. Je cherchais une entreprise de la même taille avec des valeurs partagées. Il faut des intérêts communs pour que le mariage réussisse.»

Le directeur de Zuttion, Mauro Zuttion, estime que cette acquisition permet «d'assurer les places de travail au sein des PME. C'est dans un souci de pérennité. Afin d'offrir un service de proximité avec une taille humaine.»

L'entrepreneur neuchâtelois souligne aussi la volonté de «créer des synergies et promouvoir le transfert de compétences» entre Zuttion et Dentan Frères.

Chaque entité garde son nom et son siège respectif. «Dentan Frères est connu dans le canton de Vaud», expose Mauro Zuttion. Il a créé l'entreprise de construction qui porte son nom en 1994. Elle est notamment spécialisée dans les bétons apparents et les transformations complexes dans le domaine industriel. /bwe

PUBLICATION

Marché du foot décortiqué

«Savoirs sportifs», collection qui vient d'être lancée, publie son premier ouvrage. Une inauguration faite par le livre de Raffaele Poli, docteur en géographie, collaborateur scientifique au Centre international d'étude du sport (Cies) et chargé d'enseignement à l'Université de Neuchâtel, «Le marché des footballeurs. Réseaux et circuits dans l'économie globale».

Cette publication est consacrée à l'analyse du marché des footballeurs. Elle illustre les logiques sous-jacentes à la mondialisation, dans une triple perspective géographique, sociologique et économique.

La collection est dirigée par Denis Oswald, docteur en droit, directeur du Cies et professeur à l'Université de Neuchâtel, ainsi que par Raffaele Poli, en collaboration avec la maison d'édition internationale Peter Lang. /comm

Quelques chiffres

- **Effectifs** Selon l'Observatoire statistique transfrontalier de l'Arc jurassien, à fin 2009, on recensait 7536 frontaliers dans le canton de Neuchâtel (-4,3% par rapport à 2008), 5138 dans le Jura (-9,7%) et 1337 dans le nord du canton de Berne (-8,1%).
- **Horlogerie** En Suisse, toujours à fin 2009, 15 878 frontaliers étaient employés dans l'horlogerie, soit environ un tiers des effectifs. Un nombre en baisse de 7,7% par rapport à 2008. Ils étaient 3125 (-8,4%) dans le canton de Neuchâtel, 1633 (-5,9%) dans le Jura et 680 (-17,7%) dans la partie nord du canton de Berne.
- **Neuchâtel** Seuls la construction, le commerce et les réparations, l'hôtellerie-restauration et la santé-social ont enregistré une hausse des frontaliers depuis 2008. Ces secteurs représentent 26,5% des effectifs de frontaliers.

Le travail frontalier s'est développé à partir de 1966

Au début des années 1960, trois phénomènes – la libéralisation de l'horlogerie, la modernisation des moyens de production et les changements de politique migratoire – ont entraîné la hausse du nombre de frontaliers dans l'industrie horlogère. C'est le constat de base de l'étude de Francesco Garufo de l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel.

«Constituant en 1965 environ un dixième (1280 sur 12 064) de l'effectif des travailleurs étrangers au bénéfice d'un permis de séjour temporaire, les frontaliers représentent presque la moitié du contingent en 1974 (5282 sur 12 420.» Quant à leur rémunération, elle «demeure par contre, durant la période étudiée, très nettement inférieure à celle de leurs collègues suisses». En temps de crise, c'est confirmé pour les années 1970. «L'analyse des licenciements montre la forte dépendance des frontaliers vis-à-vis de la conjoncture». Dans le cas de



LE LOCLE L'étude de Francesco Garufo porte sur la période des années 1960 à 1980 au sein de l'entreprise Tissot, laquelle lui a ouvert ses archives. (ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER)

Tissot, «les licenciements pour motifs économiques sont beaucoup plus nombreux que pour les autres catégories d'employés. Les travailleurs moins qualifiés, recrutés en masse dès 1966, en font majoritairement les frais». Par contre, les frontaliers qualifiés ont pu, en grande majorité faire face à la crise.

Dernier constat tiré par Francesco Garufo: «Tant pour les qualifications théoriques que pratiques, les écoles d'une part et le tissu industriel d'autre part, permettent aux frontaliers d'être compétitifs sur le marché de l'emploi suisse. C'est grâce à leur formation et à leur savoir-faire, que les frontaliers ont pu, et peuvent encore aujourd'hui, s'insérer et se maintenir dans le marché du travail suisse.» /dad

«Géo-Regards. Migrations contemporaines», éditions Alphil, Société neuchâteloise de géographie, Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel